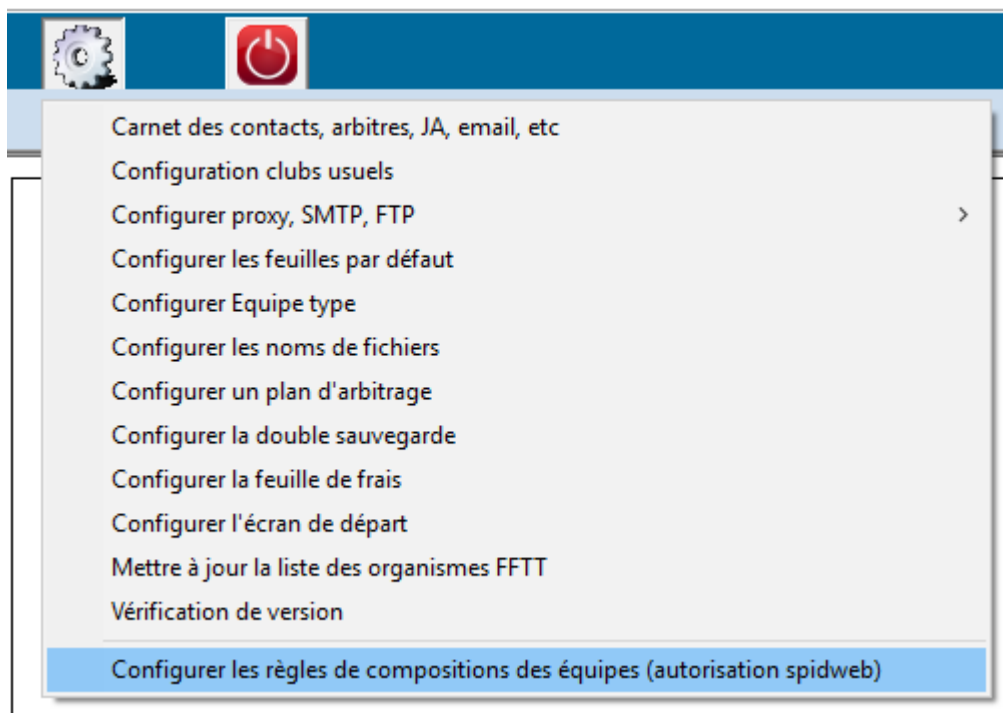


Vérification de la composition des équipes – version 5

GIRPE_5 dispose d'un outil permettant de vérifier que la composition des équipes est conforme au règlement de la compétition.

Cet outil n'est disponible qu'après s'être identifié avec les codes SPIDWEB et le numéro de licence, donc réservé aux membres des organismes responsables des compétitions. Son utilisation n'est pas obligatoire.

L'entrée est située dans le module « configuration, dernière ligne.



Identifiez-vous avec vos coordonnées SPIDWEB

Identification SPIDWEB

Veillez vous identifier

Login SPIDWEB

Mot de passe

N° de licence

Code organisme

mot de passe en clair

Si vous êtes responsable à plusieurs niveaux, Comité et Ligue par exemple, vous devrez le faire pour chacun des niveaux

GIRPE vérifie que vous avez bien les droits sur l'organisme en question.

Pour chacune des compétitions, construisez la règle correspondante. (ceci ne s'applique pas aux rencontres PRO et Coupe de France des Clubs)

Configuration des règles de compositions des équipes	
Liste	Détail
IDREGLECOMPO	DESCRIPTIONREGLE
5410	Chpt France par équipes masculin / D1 Phase 1 (P1)
5411	Chpt France par équipes masculin / D2 Phase 1 (P1)
5412	Chpt France par équipes masculin / D3 Phase 1 (P1)
25569	Chpt France par équipes masculin / PR Phase 1 (P1)

Pour ajouter une règle, cliquez sur le bouton « + »

Choisissez l'épreuve

Choix de l'épreuve et de la division	
choisissez une épreuve	puis une division
Chpt France par équipes masculin 1073 Chpt France par équipes féminin 2012 Coupe Nationale Corporative 3056 Coupe de France des Clubs 5602 Coupe Nationale Vétérans 3055 Interclubs Jeunes 3057 Championnat par équipes corpo 4544 Championnat des Jeunes FFTT 5721 Championnat moins de 11 ans 40 5504	

Puis la division

Choix de l'épreuve et de la division	
choisissez une épreuve	puis une division
Chpt France par équipes masculin 1073 Chpt France par équipes féminin 2012 Coupe Nationale Corporative 3056 Coupe de France des Clubs 5602 Coupe Nationale Vétérans 3055 Interclubs Jeunes 3057 Championnat par équipes corpo 4544 Championnat des Jeunes FFTT 5721 Championnat moins de 11 ans 40 5504	D1 Phase 1 (P1) 5410 D2 Phase 1 (P1) 5411 D3 Phase 1 (P1) 5412 PR Phase 1 (P1) 25569 D1 Phase 2 (P2) 32379 D2 Phase 2 (P2) 32380 D3 Phase 2 (P2) 32381 PR Phase 2 (P2) 32378

Remplissez la partie obligatoire puis composez votre règle en sélectionnant à gauche un élément et en le complétant si nécessaire dans la partie de droite.

Identifiant	5410	Organisme	D40	ID division	5410	émetteur de la règle	TURCK M
Description	Chpt France par équipes masculin - D1 Phase 1 (P1)						
Partie obligatoire							
Rencontre disputée au score acquis	<input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> oui						
Libellé court de la division à afficher	<input type="text" value="D1"/>						
Heure théorique de la rencontre	<input type="text" value="9"/> H <input type="text" value="0"/>						
décompte des points parties	<input checked="" type="radio"/> V = 1; D = 0 <input type="radio"/> V = 2; D = 1; F = 0 <input type="radio"/> autres cas						
genre	<input type="radio"/> masculin <input type="radio"/> féminin <input checked="" type="radio"/> mixte						
manches gagnantes	<input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input checked="" type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4						
Les règles							
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de féminines						<input type="text" value="2"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés						<input type="text" value="1"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés au 1er juillet (pour la 2ème phase)						<input type="text" value="2"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum d'étrangers						<input type="text" value="1"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre minimum de joueurs						<input type="text" value="3"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Catégories autorisées M	<input type="checkbox"/> POU <input checked="" type="checkbox"/> BEN <input checked="" type="checkbox"/> MIN <input checked="" type="checkbox"/> CAD <input checked="" type="checkbox"/> JUN <input checked="" type="checkbox"/> SEN <input checked="" type="checkbox"/> VET					
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Catégories autorisées F	<input type="checkbox"/> POU <input checked="" type="checkbox"/> BEN <input checked="" type="checkbox"/> MIN <input checked="" type="checkbox"/> CAD <input checked="" type="checkbox"/> JUN <input checked="" type="checkbox"/> SEN <input checked="" type="checkbox"/> VET					
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	au moins	<input type="text" value="1"/>	joueur(s) ayant un nombre de points minimum de			<input type="text" value="1200"/>	
Partie facultative							
Identifiant	5410	Organisme	D40	ID division	5410	émetteur de la règle	TURCK M
Description	Chpt France par équipes masculin - D1 Phase 1 (P1)						
<input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> oui	Rencontre disputée au score acquis						
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Libellé court de la division à afficher						<input type="text" value="D1"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Heure théorique de la rencontre						<input type="text" value="9"/> H <input type="text" value="0"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de féminines						<input type="text" value="2"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés						<input type="text" value="1"/>
<input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés au 1er juillet (pour la 2ème phase)						<input type="text" value="0"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum d'étrangers						<input type="text" value="1"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	nombre minimum de joueurs						<input type="text" value="3"/>
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Catégories autorisées M	<input type="checkbox"/> POU <input checked="" type="checkbox"/> BEN <input checked="" type="checkbox"/> MIN <input checked="" type="checkbox"/> CAD <input checked="" type="checkbox"/> JUN <input checked="" type="checkbox"/> SEN <input checked="" type="checkbox"/> VET					
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Catégories autorisées F	<input type="checkbox"/> POU <input checked="" type="checkbox"/> BEN <input checked="" type="checkbox"/> MIN <input checked="" type="checkbox"/> CAD <input checked="" type="checkbox"/> JUN <input checked="" type="checkbox"/> SEN <input checked="" type="checkbox"/> VET					
<input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> oui	<input type="text" value="1"/>	joueur(s) ayant un nombre de points minimum de			<input type="text" value="0"/>		
<input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> oui	<input type="text" value="1"/>	joueur(s) ayant un nombre de points maximum de			<input type="text" value="5000"/>		

Une règle est liée à un organisme et une division, cela signifie que lorsque l'on change de phase, SPID changeant de division, il est nécessaire de reconstruire le fichier. Ceci est prévu en dupliquant la règle.

Dans l'exemple ci-dessus, l'équipe ne peut pas être composée de plus d'un étranger et de plus d'un muté. Deux féminines au maximum sont autorisées. Un absent est autorisé puisque ce sont des équipes de 4 joueurs et que le nombre minimum de joueurs est 3. Toutes les catégories sont autorisées, exceptées les catégories poussins M et F.

Vous remarquez que plusieurs champs sont identiques à ceux que l'on retrouve dans la configuration des feuilles par défaut.

Pour des raisons d'occupation des salles toutes les rencontres ne se disputent pas à la même heure donc si une feuille par défaut a été configurée, l'heure définie sur cette feuille prime sur celle de la règle.

Une fois la règle composée, sauvegardez-la. Elle est alors ajoutée à la liste et le fichier des règles de l'organisme est enregistré sur GIRPE.com.

Edition

Règles de composition des équipes D40

Chpt France par équipes masculin - D1 Phase 1 (P1) par TURCK M

libellé court de la division : D1

heure théorique de la rencontre : 09H00

nombre maximum de féminines : 2

nombre maximum de mutés : 1

nombre maximum d'étrangers : 1

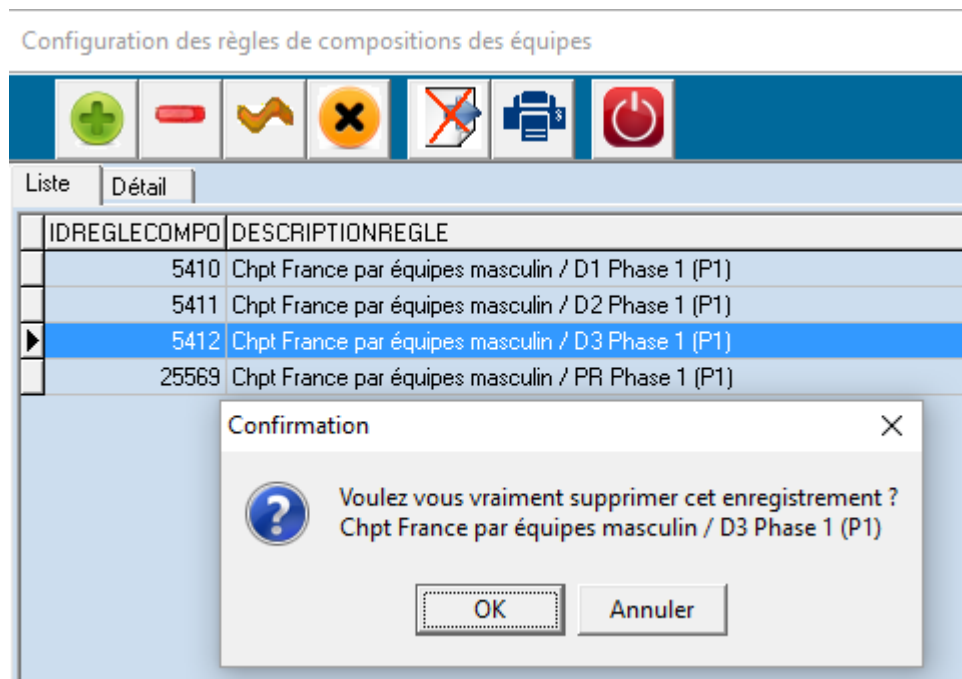
nombre minimum de joueurs : 3

catégories autorisées M : BEN; MIN; CAD; JUN; SEN; VET;

catégories autorisées F : BEN; MIN; CAD; JUN; SEN; VET;

Suppression :

Configuration des règles de compositions des équipes



The screenshot shows a software interface for managing rules. At the top, there is a toolbar with icons for adding, deleting, and saving. Below the toolbar, there are two tabs: 'Liste' and 'Détail'. The 'Liste' tab is active, displaying a table with the following data:


IDREGLECOMPO	DESCRIPTIONREGLE
5410	Chpt France par équipes masculin / D1 Phase 1 (P1)
5411	Chpt France par équipes masculin / D2 Phase 1 (P1)
5412	Chpt France par équipes masculin / D3 Phase 1 (P1)
25569	Chpt France par équipes masculin / PR Phase 1 (P1)

A confirmation dialog box is open over the table, asking: 'Voulez vous vraiment supprimer cet enregistrement ? Chpt France par équipes masculin / D3 Phase 1 (P1)'. The dialog has 'OK' and 'Annuler' buttons.

Modification

Effectuez les modifications et sauvegardez la fiche.

Duplication

Choix de l'épreuve et de la division	
	
choisissez une épreuve	puis une division
Chpt France par équipes masculin 1073 Chpt France par équipes féminin 2012 Coupe Nationale Corporative 3056 Coupe de France des Clubs 5602 Coupe Nationale Vétérans 3055	

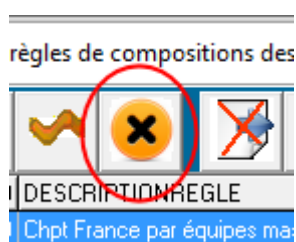
Choisissez l'épreuve et la division. Les éléments de la règle de départ seront présélectionnés. Donc si vous avez par exemple les mêmes règles qui doivent s'appliquer à plusieurs divisions, faites-le pour une division et dupliquez pour les suivantes.

Exemple : La règle pour la phase 2 est pratiquement identique à celle de la phase 1, à une exception près, le nombre de mutés.

Se placer sur la règle de la première phase

Configuration des règles de compositions des équipes	
	
IDREGLECOMPO	DESCRIPTIONREGLE
5410	Chpt France par équipes masculin - D1 Phase 1 (P1)
5411	Chpt France par équipes masculin / D2 Phase 1 (P1)

Cliquer sur le bouton « dupliquer »



Choisir l'épreuve et la division (vous remarquez au passage que les divisions phase 1 et phase 2 n'ont pas le même identifiant, il est donc bien nécessaire d'établir une nouvelle règle pour la seconde phase)

choisissez une épreuve	puis une division
Chpt France par équipes masculin 1073	D1 Phase 1 (P1) 5410
Chpt France par équipes féminin 2012	D2 Phase 1 (P1) 5411
Coupe Nationale Corporative 3056	D3 Phase 1 (P1) 5412
Coupe de France des Clubs 5602	PR Phase 1 (P1) 25569
Coupe Nationale Vétérans 3055	D1 Phase 2 (P2) 32379
Interclubs Jeunes 3057	D2 Phase 2 (P2) 32380
Championnat par équipes corpo 4544	D3 Phase 2 (P2) 32381
Championnat des Jeunes FFTT 5721	PR Phase 2 (P2) 32378
Championnat moins de 11 ans 40 5504	

La règle a été dupliquée et sauvegardée sur GIRPE.com

IDREGLECOMPO	DESCRIPTIONREGLE
5410	Chpt France par équipes masculin - D1 Phase 1 (P1)
32379	Chpt France par équipes masculin / D1 Phase 2 (P2)
5411	Chpt France par équipes masculin / D2 Phase 1 (P1)

Information ×

La fiche a été dupliquée et sauvegardée.

Il faut maintenant la modifier pour les mutés de la seconde phase

Configuration des règles de compositions des équipes

IDREGLECOMPO	DESCRIPTIONREGLE
5410	Chpt France par équipes masculin - D1 Phase 1 (P1)
32379	Chpt France par équipes masculin / D1 Phase 2 (P2)
5411	Chpt France par équipes masculin / D2 Phase 1 (P1)

<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de féminines	2
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés	1
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés au 1er juillet (pour la 2ème phase)	2
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum d'étrangers	1
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	nombre minimum de joueurs	3
Catégories autorisées M <input type="checkbox"/> POU <input checked="" type="checkbox"/> BEN <input checked="" type="checkbox"/> MIN <input checked="" type="checkbox"/> CAD <input checked="" type="checkbox"/> JUN <input checked="" type="checkbox"/> SEN <input checked="" type="checkbox"/> VET		
Catégories autorisées F <input type="checkbox"/> POU <input checked="" type="checkbox"/> BEN <input checked="" type="checkbox"/> MIN <input checked="" type="checkbox"/> CAD <input checked="" type="checkbox"/> JUN <input checked="" type="checkbox"/> SEN <input checked="" type="checkbox"/> VET		
<input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> oui	1 joueur(s) ayant un nombre de points minimum de	0

L'équipe pourra comporter au maximum 1 muté ou 2 à condition que les 2 mutés l'aient été avant le 1^{er} juillet.

Chpt France par équipes masculin / D1 Phase 2 (P2) par TURCK M

libellé court de la division : D1

heure théorique de la rencontre : 09H00

nombre maximum de féminines : 2

nombre maximum de mutés : 1

nombre maximum de mutés au 1er juillet (pour la phase 2) : 2

nombre maximum d'étrangers : 1

nombre minimum de joueurs : 3

catégories autorisées M : BEN; MIN; CAD; JUN; SEN; VET;

catégories autorisées F : BEN; MIN; CAD; JUN; SEN; VET;

Sauvegarde

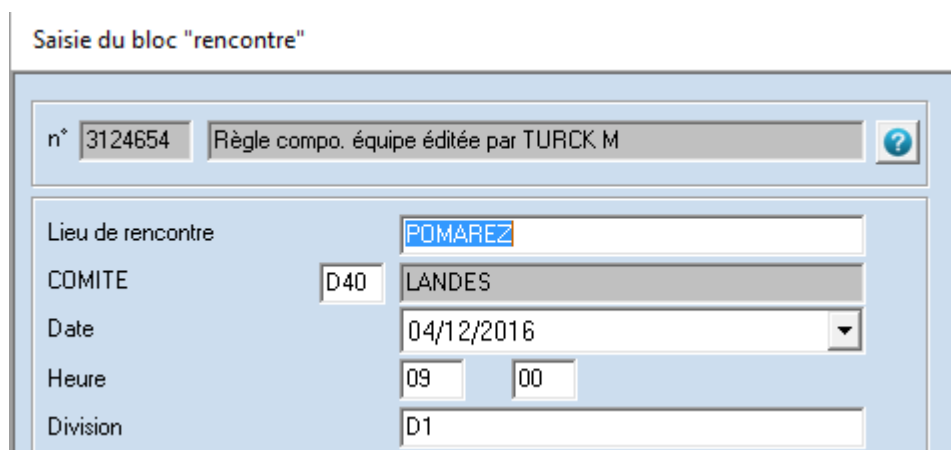
Lors de la sauvegarde, le fichier des règles est sauvegardé sur le serveur GIRPE.com.

Toutes les personnes ayant les droits sur l'organisme peuvent charger et modifier ce fichier. Le chargement est automatique à l'ouverture du module.

Que se passe-t-il côté GIRPE ?

Lors de la construction du classeur à partir de SPID, GIRPE va vérifier si un fichier de règles existe sur GIRPE.com pour cet organisme et si une règle de composition d'équipe existe pour cette division.

1 - Dans l'affirmative, la règle sera signalée dans le bloc rencontre et sera chargée. Remarquez que cela est tout à fait transparent pour l'utilisateur de GIRPE et qu'il n'a pas la possibilité de le modifier.



Saisie du bloc "rencontre"

n° 3124654 Règle compo. équipe éditée par TURCK M ?

Lieu de rencontre POMAREZ

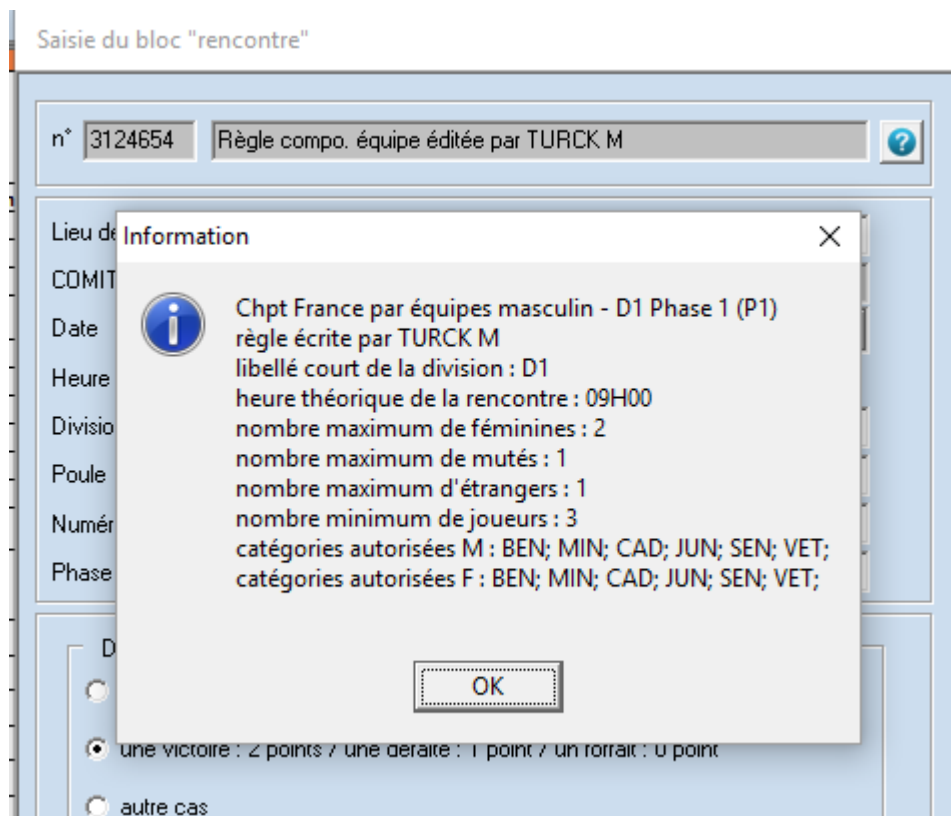
COMITE D40 LANDES

Date 04/12/2016

Heure 09 00

Division D1

L'utilisateur peut lire la règle en cliquant sur le bouton qui n'est visible que si cette règle existe. Ce bouton figure également dans le bloc « saisie des joueurs ».



Saisie du bloc "rencontre"

n° 3124654 Règle compo. équipe éditée par TURCK M ?

Lieu de rencontre POMAREZ

COMITE D40 LANDES

Date 04/12/2016

Heure 09 00

Division D1

Information

Chpt France par équipes masculin - D1 Phase 1 (P1)
règle écrite par TURCK M
libellé court de la division : D1
heure théorique de la rencontre : 09H00
nombre maximum de féminines : 2
nombre maximum de mutés : 1
nombre maximum d'étrangers : 1
nombre minimum de joueurs : 3
catégories autorisées M : BEN; MIN; CAD; JUN; SEN; VET;
catégories autorisées F : BEN; MIN; CAD; JUN; SEN; VET;

OK

D

une victoire : 2 points / une défaite : 1 point / un forfait : 0 point

autre cas

Si la composition de l'équipe ne respecte pas la règle éditée par le responsable de l'épreuve, un message s'affichera. Ce n'est qu'un avertissement sur la mauvaise composition, mais ne bloque pas la création de la feuille. L'utilisateur peut passer outre et laisser une mauvaise composition. La composition de l'équipe

est toujours de la responsabilité du capitaine de l'équipe.

Exemple de message « Attention le nombre limite d'étrangers est dépassé ».

Voir le détail à la fin du document.

2 - Dans la négative, un message le signalera.

Saisie du bloc "rencontre"

n°	3101611	Pas de règle de vérification de composition des équipes
Lieu de rencontre	MIOS	
LIGUE	L03	AQUITAINE
Date	20/11/2016	
Heure	14	30
Division	R3	
Poule	F	
Numéro Journée	5	
Phase	1	

Rappel

Cette option n'est pas obligatoire et est tout à fait transparente pour l'utilisateur. Seuls les membres autorisés peuvent construire des règles de composition d'équipe. C'est une sécurité pour l'utilisateur de GIRPE.

Comment tester les règles (réservé aux responsables avec accès SPIDWEB)

Etape 1

Construisez une règle pour une division

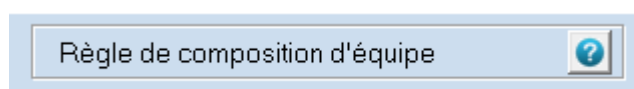
Etape 2

Construisez une feuille à partir de SPID, où l'équipe se trouve dans cette division. Sauvegardez le classeur sous le nom de « TEST ».

Etape 3

Saisissez les joueurs d'une équipe.

Le bouton situé en haut à droite a 2 fonctions selon que l'on clique avec le bouton gauche ou le bouton droit de la souris.



Clic bouton gauche : lecture de la règle.

Clic bouton droit : la fenêtre d'identification SPIDWEB s'ouvre, puis la fenêtre de saisie des règles, vous pouvez donc modifier votre règle si nécessaire.

A la fermeture de la fenêtre des règles, la règle correspondant à la division est rechargée, vous n'avez donc pas besoin de reconstruire un classeur. De plus tous les champs de chaque joueur sont accessibles (attention à ne pas saisir n'importe quoi).

Vous pouvez par exemple ajouter ou modifier une date de mutation pour tester le nombre de mutés ; ainsi de suite.

Avant

	Joueur A	Joueur B	Joueur C	Joueur D
Nom	BESSIERES	CASCALH	FILAFERRO	NAURY
Prénom	Didier	Nicolas	David	Guillaume
N° de licence	405982	406696	64987	406614
Date validation	01/07/2016	05/09/2016	29/08/2016	29/08/2016
Type licence	T	T	T	T
Certificat médical	C	C	C	C
Sexe	M	M	M	M
Nationalité	F	F	F	F
Date naissance	27/09/1973	08/11/2000	03/01/1974	11/12/2003
Cat sportive	-50	-17	-50	-14
Cat administrative	V1	J2	V1	C1
Date Mutation			01/07/2016	
Points licence	1199	1535	1303	1189
Points mensuels	1206	1541	1279	1280
Echelon				
Place				
Points phase 1				

Après modification des points et ajout d'une date de mutation

	Joueur A	Joueur B	Joueur C	Joueur D
Nom	BESSIERES	CASCALH	FILAFERRO	NAURY
Prénom	Didier	Nicolas	David	Guillaume
N° de licence	405982	406696	64987	406614
Date validation	01/07/2016	05/09/2016	29/08/2016	29/08/2016
Type licence	T	T	T	T
Certificat médical	C	C	C	C
Sexe	M	M	M	M
Nationalité	F	F	F	F
Date naissance	27/09/1973	08/11/2000	03/01/1974	11/12/2003
Cat sportive	-50	-17	-50	-14
Cat administrative	V1	J2	V1	C1
Date Mutation		01/07/2016	01/07/2016	
Points licence	1199	1200	1303	1189
Points mensuels	1206	1541	1279	1280
Echelon				
Place				
Points phase 1				

Il est donc assez facile de contrôler la règle que l'on vient d'éditer.

Les règles en détail

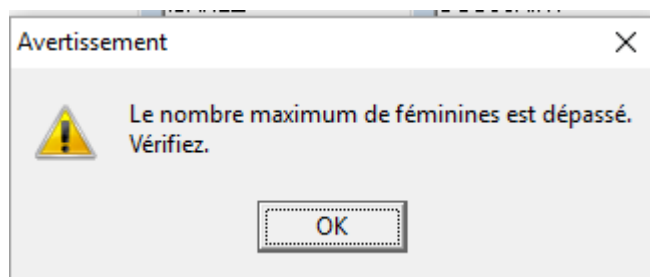
Les premières lignes ne sont pas des règles de composition d'équipe, mais servent à remplir automatiquement le cartouche « rencontre »

Partie obligatoire	
Rencontre disputée au score acquis	<input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> oui
Libellé court de la division à afficher	D1
Heure théorique de la rencontre	9 H 0
décompte des points parties	<input checked="" type="radio"/> V = 1; D = 0 <input type="radio"/> V = 2; D = 1; F = 0 <input type="radio"/> autres cas
genre	<input type="radio"/> masculin <input type="radio"/> féminin <input checked="" type="radio"/> mixte
manches gagnantes	<input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input checked="" type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4

Remarque : Si l'utilisateur a défini une feuille par défaut pour l'équipe de cette division, l'heure qu'il a définie prime sur l'heure théorique.

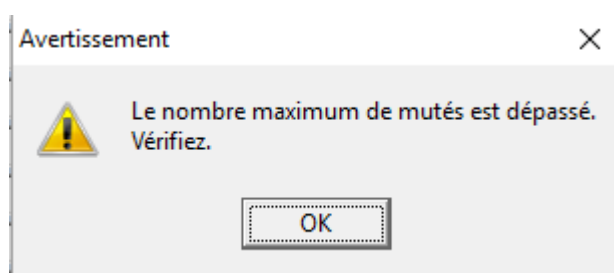
Les féminines

<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de féminines	2
--	-----------------------------	---



Les mutés

<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés	1
--	-------------------------	---



Les mutés seconde phase

<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés	1
<input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/> oui	Nombre maximum de mutés au 1er juillet (pour la 2ème phase)	2

1 muté au 1^{er} juillet → ok


1 muté après le 1^{er} juillet → ok

2 mutés au 1^{er} juillet → ok

Nombre de joueurs ayant un minimum de points

non oui au moins joueur(s) ayant un nombre de points minimum de


Avertissement ×

 Le nombre de joueurs ayant au minimum 1200 points n'est pas atteint. Vérifiez.

Maximum de points et n° équipe

non oui au moins joueur(s) ayant un nombre de points maximum de si n° équipe >


Avertissement ×

 Le nombre de joueurs ayant au maximum 1100 points n'est pas atteint. Vérifiez.

Nombre de points minimum

non oui au moins joueur(s) ayant un nb de pts = ou > à points lors de l'un des deux classements officiels


Avertissement ×

 Le nombre de joueurs ayant au minimum 1400 points sur l'un des deux classements officiels n'est pas atteint. Vérifiez.

Nombre de points maximum

non oui au plus joueur(s) ayant un nb de pts < à points lors de l'un des deux classements officiels

Avertissement ×

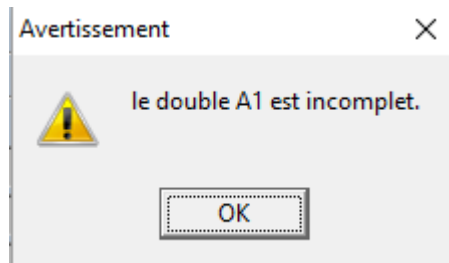
 Le nombre de joueurs ayant au maximum 1500 points sur l'un des deux classements officiels est dépassé. Vérifiez.

Utiliser les points de la phase 1 pour la vérification

non oui utiliser les points de la phase 1 pour la vérification

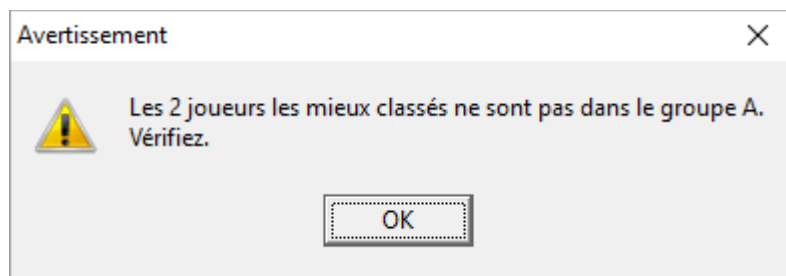
Double 1 complet

non oui double 1 complet



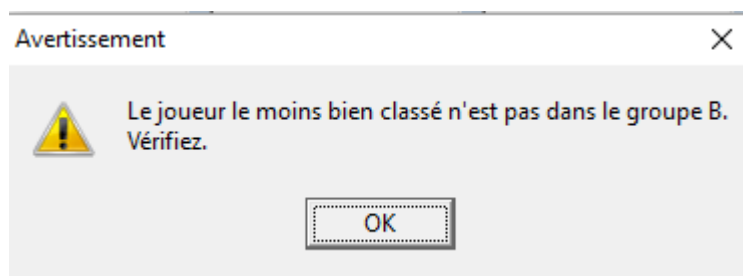
Les deux joueurs les mieux classés dans le groupe A

non oui les 2 joueurs les mieux classés dans le groupe A



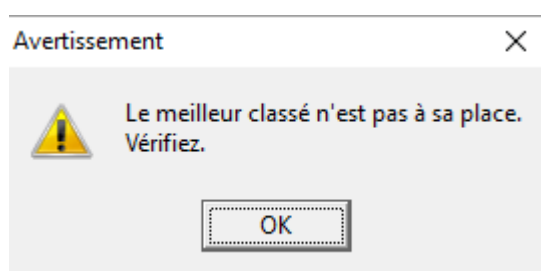
Le joueur le moins bien classé en groupe B

non oui le joueur le moins bien classé dans le groupe B



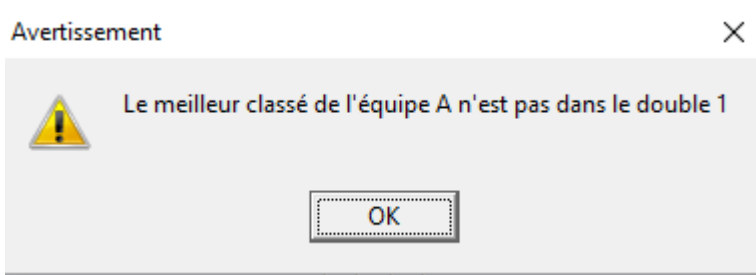
Position du meilleur classé en simple

non oui position du meilleur classé en simple 1 2 3 4 5 6



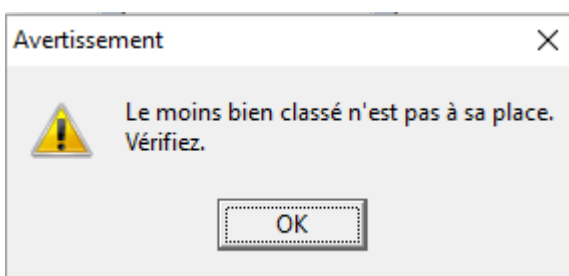
Position du meilleur classé en double

non oui position du meilleur classé en double 1 2



Position du moins bien classé en simple

non oui position du moins bien classé en simple 1 2 3 4 5 6



Position du moins bien classé en double

non oui position du moins bien classé en double 1 2

